

Juliette CARANTA-PAVARD

171, allée des topazes 97400 SAINT-DENIS de la REUNION
Née à Hyères le 24/04/1936 (76 ans...)

Affaire H. GRONDIN/R-P. VICTORIA/G. ANNETTE

N° 1 – TRANSGRESSIONS :

Favoritisme municipal, Constructions illégales, fraude fiscale et autres délits,
Avec la complicité de tous les pouvoirs locaux...

N° 2 – EFFETS INDUITES SUR MA PERSONNE (pour avoir dénoncé le N°1) :

Pressions, insultes, menaces, agressions, harcèlement judiciaire, casier judiciaire,
Ecoutes téléphoniques, violences policières, mise en examen, etc...
Omerta médiatique délibérée...

LETTRE OUVERTE

Courrier en recommandé avec AR

Monsieur Michel LALANDE

Préfet de la Réunion
97400 SAINT-DENIS

Saint-Denis, le 13 août 2012

Objet : Après avoir reçu du Comptable du Trésor de la Réunion 4 « Notifications d'Avis à Tiers Détenteur » (du 23/07/2012) ordonnant à ces tiers (MALAKOFF Médéric et CGSS de la Réunion) la saisie sur mes avantages vieillesse des taxes locales – assorties de majorations punitives – non versées au Trésor public.

Par lettre ouverte, en recommandé avec AR, du 08/02/2011, je vous informais que j'avais décidé de ne plus verser, désormais, mes taxes locales au Fisc de la Réunion ; j'étais cette décision de solides et irréfutables arguments... En même temps, j'ai commencé à transmettre ponctuellement les chèques leur correspondant, à la Caisse des Dépôts et Consignations, toujours en courrier recommandé avec AR. Dans ce même courrier, je vous mettais en situation de m'indiquer d'autres éventuels moyens de consigner ces sommes ; vous n'avez pas réagi.

J'ai pris cette grave décision après avoir découvert, à mon grand détriment, il y a 7 ans, que des administrés réunionnais NANTIS, « amis » des maires, étaient dispensés par ces derniers de ces déplaisantes obligations et fraudaient allègrement le Fisc, via leurs constructions clandestines, dans l'« indifférence » générale...

J'ai découvert, aussi, au fil du temps, que les services de l'Etat, associés à la Justice réunionnaise et nombre d'autres instances, cautionnaient et favorisaient cette pratique ; tout en maintenant, grossièrement, son existence sous le boisseau (ICI, à la Réunion, la construction illégale et le clientélisme municipal sont des sujets de plaisanterie ; tant pis pour ceux qui n'ont pas cette forme d'humour...) !!

Victime non consentante de ces graves dérives, j'ai refusé de m'en accommoder ; je les dénonce ! Et, depuis 7 ans, ici à la Réunion, à partir de la collusion sans faille de TOUS les pouvoirs locaux, sous l'autorité de deux préfets (Pierre-Henri MACCIONI et vous), m'est appliqué – entre autre – un harcèlement moral, violent et ignominieux, tel qu'il ne pourrait, nulle part ailleurs, en France, être infligé, en toute discrétion, à une femme de ma qualité et de mon âge. Le représentant local des pouvoirs publics – en l'occurrence, vous – est resté de marbre... Seule l'ouverture prochaine d'un blog me permettra – enfin ! – de « casser » l'Omerta...

Alors, ainsi que je l'ai déjà fait dans mes courriers faxés des 02/05/2011 et 02/08/2012, je vous mets à nouveau en garde d'aller, toujours et encore, trop loin (n'oubliez pas la triste affaire LORION !). Avant votre prochain départ, je vous somme de faire cesser ces nouvelles procédures infamantes : je suis capable d'assumer, en toute clarté, la responsabilité légale de ma désobéissance civile. Et déterminée à ne pas vous laisser user de discrets moyens « légaux », juste pour continuer de tenter d'étouffer et neutraliser ma résistance ; et à faire prospérer, ainsi, la corruption, ici, à la Réunion...

Juliette CARANTA-PAVARD

Copie à MM.

J.L. MARX, Préfet de la Réunion (à compter du 27/08/2012)

J.L. CHEVALLIER, Directeur régional des Finances Publiques de la Réunion

J.L. BARRAUD, Agent comptable de la CGSS de la Réunion

A. LEFRANC, Directeur des prestations retraite, Malakoff Médéric

D. ROBERT-CHARRERAU, Procureur général de la Réunion